

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Res Won bel



1 6 JUIL. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprice francephoneoder Bruxelles

N° d'entreprise: 0720.700.595

Dénomination

(en entier): KAMOU

(en abrégé):

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège: Rue Saint Henri 61 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission d'un gérant - transfert du siège social

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 03/05/2019

L'ordre du jour est ensuite abordé :

1-L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, la démission de Monsieur CEZA KARDO de son poste de gérant. Décharge lui est donné pour son mandat et ce à partir de ce jour.

2-L'assemblée générale approuve à l'unanimité le transfert du siège social vers Vlaanderenstraat 99 à 1800 Vilvoorde

L'ordre du jour étant épuisé, Le président lève la séance à 14h30 après lecture et approbation du présent procès-verbal

Fait à Bruxelles, le 03/05/2019

HOULLICH MOUNIR Gérant

CEZA KARDO Gérant sortant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature